

DIU Imagerie vasculaire non invasive



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université de
Paris

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIA301

Responsable de l'enseignement : Pr Anthony Dohan

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Paris-Sud, Nancy, Lille et Dijon.

Inscriptions pour la rentrée 2024/2025 à Paris Saclay

Objectifs

Dans le cadre de l'exploration vasculaire, l'imagerie non invasive a bénéficié de progrès technologiques récents concernant le scanner ultrarapide et spiralé, l'I.R.M. et le Doppler.

Le but de ce diplôme est de donner une formation globale sur toutes les techniques non invasives d'imagerie des vaisseaux du corps humain.

Les objectifs du DIU d'Imagerie vasculaire non invasive sont d'enseigner :

- Les aspects cliniques de la pathologie vasculaire,
- Les bases méthodologiques du scanner, de l'imagerie par résonance magnétique et du doppler pour l'exploration vasculaire,
- Les stratégies d'exploration de la pathologie vasculaire par les différentes méthodes d'imagerie non invasives

mises à la disposition des spécialistes : I.R.M., scanner, échographie-doppler.

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la formation, l'apprenant possède les compétences pour réaliser les actes suivants :

- Echo-Doppler de l'aorte et des membre inférieurs, Artériopathies périphériques et radiologie interventionnelle, Scanner : pathologie aortique et des membres inférieurs.
- Echo-Doppler des membres supérieurs
- Imagerie fonctionnelle et pathologie artérielle Apport du TEP-Scanner
- Exploration normale (Écho-Doppler–scanner–IRM)
- Hypertension portale, exploration
- Transplantation hépatique : écho-doppler,
- IRM, scanner

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans C@nditOnLine :

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation



- vos diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation

Public cible

- Les titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine, également titulaires d'un diplôme autorisant l'exercice d'une spécialité médicale, C.E.S ou D.E.S
- Les étrangers titulaires d'un diplôme permettant l'exercice de la médecine dans leur pays, ou inscrits en D.E.S, AFS ou AFSA

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **860 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **860 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **610 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **450 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes déjà inscrit.e dans un Diplôme National à Université de Paris sur la même année universitaire, vous êtes exonéré.e.s des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[🔗 Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Pré-requis obligatoires

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Conditions d'admission").

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contact(s)

Contacts

Responsable pédagogique

Anthony Dohan

Marie Masson

☎ 01 58 41 24 61

✉ marie.masson@aphp.fr

Emilie Monnier

✉ emilie.monnier@u-paris.fr

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Anthony Dohan

Marie Masson

☎ 01 58 41 24 61

✉ marie.masson@aphp.fr

Emilie Monnier

✉ emilie.monnier@u-paris.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Université Paris-Sud

Université Nancy

Université Lille

Université de Dijon

Lieu(x)

📍 Paris

En savoir plus

Lien vers la faculté de Médecine

🔗 <http://www.medecine.parisdescartes.fr/>



Programme

Organisation

Inscriptions pour la rentrée 2024/2025 à Paris Saclay

Référence formation : DIA301

Volume horaire : 100 heures

Calendrier : de novembre à mai

Lieu : Site COCHIN 24 rue du Fbg Saint-Jacques – 75014 PARIS

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Le Diplôme inter-universitaire d'imagerie vasculaire non invasive comporte un enseignement théorique et des travaux pratiques.

- Dynamique des fluides
- Méthodes d'imagerie non invasive des vaisseaux - Echo-Doppler - Scanner - Imagerie par Résonance Magnétique (IRM)
- Applications à l'étude de la pathologie vasculaire : méthodes, techniques d'examen, résultats, indications, stratégies diagnostiques - Vaisseaux cervico-encéphaliques
- Axes artériels des membres supérieurs et inférieurs - Veines des membres supérieurs et inférieurs, veine cave inférieure - Vaisseaux du thorax - Vaisseaux de l'abdomen - Vaisseaux du pelvis

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable des enseignements : Pr Anthony Dohan, APHP Hôpital Cochin, Service de Radiologie A - Unité de radiologie abdomino-pelvienne et interventionnelle

Coordinateur pédagogique : Madame Cindy BESACIER

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.



À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

